



## Chien interdit dans jardin commun

Par **Boubou1977**, le **26/10/2011** à **18:55**

Bonjour

Un souci dans ma copro (je suis propriétaire) : un locataire a un chien, qu'il laisse courir sans laisse (et faire ses besoins) dans le jardin commun, dans lequel sont pourtant interdits les chiens (panneau à l'appui).

Le syndic et le conseil syndical ne font rien, laissent traîner le problème depuis des années... que puis-je faire, de moi-même, pour régler le problème ? Police ? Mairie ?

Merci de votre aide !

Par **janus2fr**, le **26/10/2011** à **19:07**

Bonjour,

Cette interdiction est probablement issue du règlement de copropriété, donc ni la police, ni la mairie n'y pourront quelque chose puisqu'elles ne sont pas là pour faire appliquer ce règlement. C'est le rôle du syndic que vous rémunérez pour cela...